



Publié le : 12/11/21  
Certifié exécutoire, le Maire : 12/11/21

Déposé en préfecture le : 12/11/21  
Identifiant de télétransmission : 034-213400328-20211101-77203-AU-1-1



Pour le Maire et par Délégation  
Prise par DESGARCEAUX

Service : D. AFFAIRES JURIDIQUES  
Réf : pc/pc - 628-2021

**JURIDIQUE** - Convention location boutique 14, rue Française - Commune de Béziers / Preneur Mme Mélanie NAGEL  
Le Maire de la Ville de Béziers,

**VU** le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L2122-22 et L2122-23,

**VU** la délibération du Conseil Municipal en date du 21 septembre 2020, déléguant au Maire une partie de ses attributions,

**VU** la proposition de mise à disposition de la boutique située 14, rue Française à Béziers, au profit de Mme Mélanie NAGEL, pour y exercer l'activité de « boutique de fabrication d'articles textiles, sauf habillement, »,

**CONSIDERANT** qu'il est nécessaire de contractualiser avec Mme Mélanie NAGEL,

## **D E C I D E**

**ARTICLE 1** : La conclusion d'un bail précaire entre la Commune de BEZIERS et Mme Mélanie NAGEL, prévoyant la mise à disposition de la moitié d'un local situé 14, rue du Française, correspondant à une superficie de 27,50 m<sup>2</sup>.

**ARTICLE 2** : Le bail est consenti pour une durée du 1<sup>er</sup> octobre 2021 au 31 janvier 2022, et pourra être renouvelé une fois, pour la même durée.

**ARTICLE 3** : Le bail est consenti et accepté moyennant un loyer mensuel de 150,00 € (cent cinquante euros), toutes charges comprises, montant qui sera versé au budget de la Commune, à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2021.

Fait en l'Hôtel de Ville de Béziers, le 12/11/2021

Robert MENARD

